

■ **INNOCENCE EN DANGER (Suisse)**, à Lausanne, avenue de Cour 74. Nouvelle association. Statuts: 11 avril 2003. But: protection et défense de l'enfant contre les exploitations de toute nature dont il est victime de par le monde et surtout par l'intermédiaire de l'Internet et de toute technologie de la communication. Ressources: revenu de ses biens, cotisations et souscriptions, subventions, contributions volontaires. Organes: assemblée générale, comité de quatre à cinq membres. L'association est engagée par la signature collective à deux de Sellier Homayra, de France, à Nyon, présidente, Notz-Mathieson Margot, de Bussy-Chardonney, à Gland, vice-présidente, et Hutin-Houillon Marie-Pia, de France, à Paris (France), tous membres du comité.

Journal no 4472 du 07.05.2003
(00992000 / CH-550.1.034.310-1)